



Pour mieux comprendre les enjeux européens

Les élections européennes auront lieu en France le dimanche 7 juin. Elles visent à choisir les députés qui siégeront pour une durée de cinq ans au Parlement européen. À cette occasion, le CCAS, en partenariat avec la Maison de l'Europe, se propose d'apporter aux seniors, à travers deux conférences, les éléments nécessaires à une meilleure compréhension de l'Union européenne. L'hôtel de ville accueillera le vendredi 15 mai à 15 h une conférence sur le contexte historique de la naissance de l'Union européenne. Une seconde conférence, organisée le mardi 2 juin à 15 h sur la question « Quelle organisation pour l'Union européenne ? », visera à aider chacun à comprendre le fonctionnement de l'Union européenne et à rendre cette dernière plus visible sur notre territoire. Renseignements au 03 28 58 87 18.

L'extension du port de plaisance, la création de l'Université, le réaménagement de la place du Minck... autant de réalisations effectuées avec le concours de l'Europe.

L'Europe, à quoi ça sert ?

C'est une institution qui semble parfois bien éloignée de nos préoccupations quotidiennes. Pourtant, l'Europe joue un rôle prépondérant à Dunkerque, que ce soit à travers nos entreprises, notre culture, l'aménagement de notre cadre de vie ou notre Université. Enquête.

Elle est présente partout : dans les bus au gaz naturel de la Communauté urbaine ou dans les allées du zoo de Fort-Mardyck. On la retrouve également dans les commerces du Centre Marine ainsi que sur les 1000 anneaux situés sur les bassins dunkerquois ; ou bien encore dans le réaménagement de la place du Minck, dans les travaux de recherche de l'Université et aujourd'hui, dans la création du quartier du Grand Large... Derrière tous ces événements, l'Europe intervient, finance, évalue. « L'une des missions de l'Union européenne est de promouvoir une politique de cohésion afin de réduire les

écarts entre les régions et favoriser le développement de l'ensemble des territoires. Le territoire dunkerquois est engagé depuis de nombreuses années dans ce processus », rappelle Hélène Deswarte, chargée de mission à la direction de la stratégie et des partenariats au sein de la Communauté urbaine. « Cette politique européenne s'appuie essentiellement sur des fonds structurels tels que le FEDER, Fonds européen de développement régional, qui aide à la mise en œuvre de grands projets de territoire, et le FSE, Fonds social européen, qui renforce principalement les politiques de solidarité et d'insertion sociale et professionnelle. »

Entre 1989 et 2006, l'agglomération dunkerquoise a ainsi pu bénéficier de 120 millions d'euros de fonds européens, tous projets confondus. « L'objectif de l'époque était de changer l'image du territoire et d'assurer la reconversion économique du site, touché par la fermeture des chantiers navals. » Le territoire dunkerquois a donc pu renforcer l'attractivité de sa région avec l'appui de l'Europe en développant de grands dossiers comme le réaménagement des terminaux à conteneurs du port, la mise en œuvre du projet Neptune, la création de l'Université du Littoral Côte d'Opale, mais aussi la réfection du « Duchesse-Anne », la manifestation culturel-

le « Quais de Chine » réalisée en 2004 dans le cadre de Dunkerque l'Européenne ou encore la réhabilitation du palais des congrès du Kursaal, qui a bénéficié de près de 12 millions d'euros de fonds européens.

Priorité au développement économique et durable

Mais pas question pour autant de ne voir en l'Europe qu'une manne financière. « L'Union européenne établit des axes d'intervention prioritaires basés sur des programmes de six ans. Si, entre 2000 et 2006, le Dunkerquois a pu reconvertir son territoire, les priorités de l'Union européenne pour la période 2007-

2013 ont changé. » La stratégie de Lisbonne définie en 2000 par les quinze États membres de l'époque est désormais de faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». Les champs de réforme annoncés sont l'innovation, l'économie de la connaissance et le renouveau social et environnemental. Premier prix européen des villes durables en 1996 en raison de sa capacité à concilier développement économique et respect du cadre de vie, Dunkerque et son ag-

glomération s'orientent donc vers ces nouveaux champs d'action. La mise en œuvre des centres de valorisation énergétique et organique, la création d'un hôtel des technologies dédié aux technologies de l'information et de la communication, la construction de logements à haute qualité environnementale ou l'établissement de programmes de recherche à l'Université autour des pollutions industrielles sont autant de domaines dans lesquels l'Europe intervient aujourd'hui. Si sa lisibilité sur notre territoire demeure délicate, l'Union européenne est belle et bien devenue un acteur de premier plan dans le développement économique, social et culturel de Dunkerque. ◆

⇒ Économie : une situation privilégiée

Suppression des taxes douanières, libre circulation des biens et des services au sein de l'Europe... Dans le domaine économique, l'Union européenne a permis à notre territoire d'attirer de nombreux entrepreneurs, soucieux de développer leurs activités à l'international. Avec quatre grandes capitales européennes à moins de 300 kilomètres (Londres, Paris, Bruxelles, Luxembourg), notre ville profite d'un marché potentiel de 100 millions de consommateurs. Cette situation privilégiée est même devenue l'un des principaux outils de promotion du territoire. Pour Christian Fraud, directeur général de l'agence de développement économique Dunkerque Promotion, « l'ouverture des marchés, et notamment du marché nord-européen, a eu une influence très positive. Son expansion a permis l'implantation sur notre territoire de nombreuses filiales belges et néerlandaises venues assurer leur développement. » Entre 1992 et 2008, Dunkerque Promotion a ainsi recensé 179 implantations d'entreprises européennes, génératrices de 4 444 emplois directs, pour un investissement global de l'ordre de 1,425



L'ouverture du marché Nord européen et le développement du port ont permis l'implantation de multiples entreprises.

milliard d'euros. Seule ombre au tableau, « les procédures administratives qui sont souvent liées à des réglementations européennes. Si

la France les applique de façon stricte, ce n'est pas le cas dans l'ensemble des États », déplore Christian Fraud. ♦

⇒ Université et recherche : des avancées timides

Si l'Europe a contribué par le biais du FEDER à la construction des bâtiments de l'Université, elle intervient également dans différents programmes universitaires, comme Erasmus. « Le projet de l'Université du Littoral Côte d'Opale est de développer qualitativement et quantitativement la mobilité Erasmus étudiante, enseignante et administrative, ce qui nous paraît essentiel pour l'ouverture d'esprit de tout citoyen européen », précise Edward Antony, président de l'ULCO. « L'Université accueille des étudiants qui pour la majorité habitent chez leurs parents, à proximité du lieu d'études. Une mobilité pour études ou pour un stage ne peut que leur apporter une plus-value pour leur insertion professionnelle. Peu de jeunes Dunkerquois se lancent pourtant dans l'aventure. » En parallèle, l'ULCO poursuit donc son développement vers les pays de l'Europe centrale et orientale, comme l'Allemagne, la Roumanie et la Bulgarie. « Nous tentons également de développer les cursus intégrés (double diplôme et diplôme conjoint). Notre position géographique frontalière facilite ces échanges. » Dans le do-



L'ULCO collabore avec des universités anglaises et belges.

main de la recherche universitaire, l'ULCO bénéficie du soutien de l'Europe via les programmes Interreg. Ces derniers visent à renforcer l'innovation et la coopération en matière de recherche dans l'espace européen transfrontalier. « Nous travaillons activement au développement de laboratoires de recherche sur l'environnement industriel et la pollution avec nos homologues de Gand, en Belgique. Nous avons aussi des projets en commun dans ce domaine avec l'université du Kent. La barrière de la langue peut cependant s'avérer être un frein dans nos collaborations. » ♦

La Maison de l'Europe

Informers les citoyens sur les politiques menées par l'Union européenne, tel est l'objectif de la Maison de l'Europe. L'association, labellisée relais d'information Europe Direct depuis 2005, cherche à encourager le débat local et régional sur l'Europe en construction. Bénéficiant d'un fonds documentaire conséquent, la Maison de l'Europe organise

régulièrement des ateliers de découverte autour de questions concrètes comme la mobilité des demandeurs d'emploi en Belgique ou l'apprentissage des langues. La Maison de l'Europe est située 5 quai de la Citadelle. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 14 h à 17 h et sur rendez-vous au 03 28 21 00 16. www.maisoneuropedirectdunkerque.fr



Michel Delebarre, député, maire de Dunkerque
« L'avenir de l'Europe passe par les collectivités. »

Président du Comité des régions d'Europe de 2006 à 2008, aujourd'hui vice-président de cette même structure, Michel Delebarre, député, maire de Dunkerque, est un Européen convaincu. « Depuis longtemps déjà, et encore plus aujourd'hui, je mène un combat au quotidien pour la construction d'une Europe plus solidaire, plus sociale, fière de l'identité de ses multiples cultures et soucieuse de tenir dans le monde le rôle qu'elle s'est assigné : défendre des valeurs de paix, de justice et d'humanité. »

Mais comment intéresser les Dunkerquois à l'enjeu européen ? « Si le concours de l'Europe pour la reconversion de notre territoire a été capital, l'information de nos concitoyens est très faible sur le Parlement européen et les enjeux des élections européennes. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je fais installer à Dunkerque les fameux panneaux bleus devant des réalisations cofinancées par

l'Europe. Beaucoup de Dunkerquois ignorent que le Parlement européen est l'une des institutions européennes qui a gagné le plus de pouvoir en cinq ou dix ans. Les décisions du Parlement européen ont pourtant un impact considérable sur notre vie de tous les jours, que ce soit en matière de recherche, de développement, d'innovation, de politique d'entreprise, de santé, etc. », résume Michel Delebarre. « D'après un sondage réalisé par la Commission européenne à l'automne dernier, la France se place en tête des pays européens où les citoyens considèrent que les élus régionaux et locaux sont les mieux placés pour défendre au niveau européen leurs intérêts et pour expliquer l'impact des politiques européennes dans la vie quotidienne des gens. Au sein du Comité des régions, je me bats pour faire en sorte que chaque territoire ait la possibilité de porter avec le concours de l'Europe son propre projet d'avenir. »

⇒ Action sociale : un accompagnement essentiel

Jeunes sans qualification, bénéficiaires du RMI, travailleurs handicapés, femmes isolées, demandeurs d'emploi de longue durée... Comment l'Europe agit-elle envers ces publics en difficulté ? « Chaque année, plus d'un million d'euros sont engagés par l'Union européenne dans le Dunkerquois pour la mise en œuvre de la politique d'accompagnement et de lutte contre les exclusions », résume Michel Tibier, directeur général d'Entreprendre ensemble. L'association, chargée de fédérer sur le territoire l'ensemble des structures d'insertion (AJS Le bon emploi de la solidarité, le Cetide, etc.) pour ramener le plus de personnes possible vers l'emploi, bénéficie ainsi d'un appui essentiel de l'Europe via le Fonds social européen. « Si l'Europe est notre principal soutien dans ce domaine, nous avons également la chance de bénéficier d'une volonté politique forte dans la lutte contre les exclusions. Entre 2000 et 2008, 6 000 personnes ont retrouvé le chemin de l'emploi grâce à nos parcours d'insertion. Étant donné l'aide apportée par l'Union européenne, on peut considérer que la moitié d'entre elles le doivent à l'Europe. » ♦

⇒ Culture : des échanges transfrontaliers

Effacer les frontières de l'Europe, telle est l'ambition du lieu de musiques actuelles les 4Écluses, qui s'ouvre depuis plusieurs années déjà à la culture euro-régionale. Après avoir mis en place pendant sept ans des échanges de musiciens avec Rostock en Allemagne, l'association s'engage aujourd'hui dans un projet transfrontalier très ambitieux baptisé « 4x4 ». Soutenu par l'Europe pour une durée de quatre ans via un



Les 4Écluses, un lieu tourné vers l'Eurorégion.

d'autre de la frontière pour former à terme une identité culturelle transfrontalière », explique Guillaume Léchevin, directeur de la salle de concert dunkerquoise. Échanges de publics et d'artistes, création d'un site Internet commun, traduction des documents de communication en flamand..., les 4Écluses ambitionnent ainsi de développer une dynamique culturelle transfrontalière. De son côté, la scène nationale du Bateau Feu affiche depuis deux ans une programmation aux accents européens avec la venue à Dunkerque de créateurs belges (flamands et wallons), néerlandais, italiens ou suisses... Un temps fort est égale-

ment proposé chaque année aux spectateurs. Après l'Italie et l'Allemagne, c'est à la création polonaise que s'est intéressée cette année la structure dunkerquoise qui souhaite aujourd'hui mettre en œuvre de nouveaux projets transfrontaliers. ♦



Éducation

Pour ou contre la semaine de quatre jours ?

La semaine de quatre jours est entrée en vigueur dans les écoles primaires en septembre dernier sur instruction du ministère de l'Éducation nationale. Depuis lors, les écoliers de maternelle et d'élémentaire suivent 24 heures d'enseignement au lieu de 26 auparavant, réparties les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le dispositif a été complété par un système d'aide personnalisée

pour les élèves en difficulté, à raison de deux heures hebdomadaires. Des stages de remise à niveau d'une semaine ont également été programmés lors des vacances de Pâques. Il y en aura d'autres au début et à la fin des vacances d'été. La mesure, décidée dans l'urgence, a suscité des bouleversements dans l'organisation des écoles. Il a fallu trouver des nouveaux créneaux horaires pour les formations des en-

seignants ainsi que pour l'organisation des conseils des maîtres et des conseils d'école. Les personnels municipaux chargés de l'entretien des écoles se sont eux aussi adaptés à la nouvelle donne, tout comme les secteurs périscolaires qui accueillent les enfants avant et après la classe. Chacun y a mis du sien et l'année scolaire a pu se dérouler dans de bonnes conditions. Il n'en demeure pas moins que

le débat n'est pas clos, d'autant plus que la loi prévoit des adaptations possibles comme l'ajout d'une demi-journée de cours, en compensation d'un allègement de la durée journalière. S'il est peu probable que le samedi redevienne jour de classe, des voix se font entendre en faveur du mercredi au nom du respect des rythmes de l'enfant. Rien n'est décidé à l'heure où nous écrivons ces lignes. ♦

Michel Larchanché, inspecteur pédagogique régional de Dunkerque-Centre

« Même si aucun bilan précis n'a encore été établi, je pense que quatre jours de classe ne sont pas suffisants et pas seulement pour les apprentissages de base. D'un strict point de vue chronobiologique, la semaine idéale serait de six jours avec les apprentissages le matin et des activités sportives et culturelles l'après-midi. À Dunkerque, nous avons les compétences et les partenariats pour fonctionner de cette façon. Quant à la mise en place de l'aide personnalisée, elle a été compliquée du fait de nombreuses contraintes extrascolaires (activités périscolaires, vie associative, organisation des écoles...). J'aurais préféré qu'elle se fasse tou-



jours le soir après 17 h, car c'est le moment où l'enfant est le plus actif intellectuellement, mais cela n'a pas toujours été possible. La plupart du temps, l'aide personnalisée se fait à l'heure du midi, avant ou après le repas, à raison d'une demi-heure chaque jour. Elle donne apparemment de bons résultats. »

Eugénie Larcher, parent d'élèves au Jeu de Mail

« La semaine de quatre jours me convient aussi bien qu'à mes enfants. Lorsqu'ils avaient cours le samedi, la semaine semblait tirer en longueur. Aujourd'hui, ils disposent d'un week-end complet pour récupérer de leur semaine de classe. » La perspective d'ajouter une demi-journée de classe le mercredi matin n'enchant pas particulièrement cette maman de cinq enfants à cause des entraînements de football programmés sur ce créneau. En revanche, elle est ravie de l'aide personnalisée, que ce soit pour son fils élève en cours préparatoire ou pour sa fille en CM2. « Alexis est timide et le fait de travailler en petit groupe, dans



une autre relation avec l'enseignant, l'a remis en confiance au cours du premier trimestre. Maintenant tout est rentré dans l'ordre. Marine connaissait pour sa part des difficultés en maths. Son institutrice lui a concocté un programme sur mesure, ce qui lui a permis de franchir le cap. »

Joëlle Crockey, adjointe au maire à l'éducation et à la jeunesse



« La réorganisation de la semaine scolaire qui s'est imposée à la ville de Dunkerque comme aux autres collectivités a généré un véritable bouleversement dans notre organisation. Nous avons engagé une concertation avec l'Éducation nationale pour fixer l'aide personnalisée aux moments les moins gênants pour les enfants concernés et leur famille, sans pour autant réussir à harmoniser les temps sur l'ensemble des quartiers. Parallèlement, les conséquences ont été lourdes, notamment en termes de réaménagement du temps de travail des agents municipaux (ATSEM, assistantes éducatives, agents d'entretien) dont il a fallu modifier les horaires et revoir les présences sur les temps scolaires et extrascolaires. La ville s'attachera avec les autorités académiques à dresser un bilan de cette année de fonctionnement. »

Outre ce constat, il faut se rendre compte que l'aménagement du temps scolaire va au-delà d'une modification de calendrier. Il faut réfléchir aux rythmes de vie et à la chronobiologie. Quand on pense que l'enfant passe le quart de sa vie à l'école dans des créneaux horaires de plus en plus courts, cela suscite des interrogations. Comment aménager le temps scolaire? La semaine de quatre jours augmente-t-elle les difficultés? Comment prendre en compte le rythme de la famille? Comment gérer l'offre éducative après l'école? Peut-être est-ce l'occasion d'engager une large concertation avec les acteurs de l'éducation (enseignants, parents d'élèves...) sur les rythmes de l'enfant et de la famille. Les réflexions des uns et des autres pourraient nourrir le projet éducatif local en cours d'écriture. »

Yves Morelle, directeur de la Maison de l'Éducation

« Lorsqu'on parle de rythmes scolaires, on ne peut s'empêcher de réfléchir au contenu des programmes. Si on diminue le nombre de jours de classe, il est indispensable d'établir des priorités sur les contenus. Le savoir de base - lire, écrire, compter, plus un peu de sciences, de langues étrangères et d'histoire-géo - s'apprend à l'école, mais bien d'autres choses peuvent s'apprendre ailleurs, comme le sport, la musique, le théâtre... Dans d'autres pays, il existe une partition du temps de l'enfant différente, avec des domaines d'apprentissage alloués à l'école et d'autres confiés à des structures spécialisées. Il y a complémentarité et non concurrence, car chacun se recentre sur ses missions fondamentales. On ne peut pas penser régler le temps de l'école sans penser les temps avant et après la classe. Il n'y a que



des solutions globales. Il faut promouvoir un véritable service public éducatif qui prenne en compte toutes ces données sur la base d'un partenariat entre l'Éducation nationale, les collectivités locales, les familles, les associations... L'important est que les parents sachent où sont leurs enfants et que ces derniers participent à des activités avec un encadrement structuré et de qualité. »

Cécile Valérie, parent d'élève à Malo-les-Bains

« Je ne crois pas que le fait de disposer d'un week-end complet permette à mon fils, élève en CM2, de se reposer davantage. En revanche, cela semble plus difficile de redémarrer le lundi matin. Je n'ai pas l'impression qu'il soit plus fatigué avec la semaine de quatre jours, mais je conçois que ce soit plus dur pour les enfants inscrits à l'aide personnalisée. En fait, les programmes n'ont pas diminué, ce qui revient à dire qu'il faut en faire plus en moins de temps. Là aussi, les enfants en difficulté sont pénalisés. En tant que parent, je regrette un peu l'école du samedi matin parce qu'il m'arrive de travailler ce jour-là. Lorsqu'ils sont à l'école, on sait ce que font les enfants. C'est moins sûr



pour ceux qui restent seuls à la maison. Quant à ajouter une demi-journée de classe le mercredi matin, je ne suis pas favorable à cette proposition. Autant la coupure du mercredi me semble bénéfique, autant celle d'un week-end complet me paraît superflue. Quitte à ajouter une demi-journée, il vaudrait mieux la programmer le samedi matin. »

Isabelle Mercier, directrice de l'école maternelle Savary à Rosendaël

« Avec la mise en place de la semaine de quatre jours, les programmes ont été remaniés mais pas véritablement allégés. L'aide personnalisée concerne les élèves de moyenne et grande section. Elle fonctionne à raison de deux séances hebdomadaires de 45 minutes le mardi et vendredi soir, de façon à ce qu'il n'y ait pas classe le lendemain. Globalement, on enregistre des progrès chez les élèves concernés. Ils sont dus à la relation privilégiée nouée avec l'enseignant, mais aussi au fait que l'on peut corriger tout de suite les erreurs et incompréhensions. Cependant, les progrès durables sont enregistrés chez les élèves qui sont soutenus par leurs parents, et ce quel que soit le milieu social des familles. C'est une source supplémentaire de motiva-



tion pour eux. Par ailleurs, sur les treize enfants inscrits à l'aide personnalisée, sept bénéficient d'autres soutiens, que ce soit avec le Rased - un professeur spécialisé intervient durant les heures de classe - ou au Centre médico-psychopédagogique (CMPP) pour des activités dispensées hors temps scolaire. L'aide personnalisée est un outil supplémentaire au service de leur réussite. »

Jean-Pierre Maillet, directeur de l'école élémentaire de la Meunerie à Petite-Synthe

« La semaine de quatre jours, c'est à la fois l'avantage partagé par tous de disposer d'un week-end complet et le désagrément de journées bien chargées, en particulier pour les élèves inscrits à l'aide personnalisée organisée les lundi et jeudi soir (deux fois une heure) en ce qui nous concerne. Lorsqu'on sait que l'accompagnement éducatif sera étendu à toutes les écoles à la prochaine rentrée, il serait peut-être opportun de passer à neuf demi-journées de cours, ce qui signifierait trois heures de classe en plus le mercredi matin. Cela nous permettrait d'alléger les horaires le reste de la semaine avec des cours de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30. Ils seraient suivis de l'aide personnalisée et de l'accompagnement éducatif (ai-



de aux devoirs et activités sportives et culturelles) mené en relation avec la maison de quartier. Quant à l'aide personnalisée, elle a été bien vécue par les enfants. Il n'y a pas eu de rejet de leurs bénéficiaires, ni de dénigrement de la part des copains. Elle permet de donner le petit coup de pouce au bon moment pour les élèves du CP au CM2 qui connaissent quelques difficultés. »

Urbanisme

Un nouveau projet d'envergure sur le quai Freycinet 1

Invitée à l'occasion du dernier conseil communal commun de Dunkerque-Centre, la société S3D, par l'intermédiaire de sa directrice générale Nathalie Brocq, a présenté aux élus et délégués communaux le projet de réaménagement du quai Freycinet 1. Entre la rue de l'Université et le bord à quai, face aux bâtiments de l'ULCO, l'opération consiste à bâtir cinq nouveaux immeubles répartis entre bureaux et commerces, résidence étudiante et résidences de tourisme.

Le projet a été confié au promoteur bordelais Pichet. D'une hauteur de quatre étages, ces cinq résidences, aux profils effilés multipliant les ouvertures, seront suffisamment éloignées les unes des autres pour garantir une transparence maximale depuis la rue de l'Université et préserver ainsi la vue sur le bassin. Les deux résidences hôtelières comprendront 110 appartements de types T1 et T2 destinés à une clientèle d'affaires et de tourisme. La résidence étudiante, elle, répondra à la demande locale en proposant 80 chambres de 20 à 25 m². Enfin, les deux derniers immeubles se partageront entre bureaux (sur une surface de 3 000 m²) et commerces (sur une surface de 300 à 400 m²). Construites sur des terrains aujourd'hui utilisés pour des places de stationnement, ces cinq résidences seront érigées sur un vaste parking en sous-sol courant sur la totalité du périmètre, ce stationnement répondant évidemment aux nouveaux besoins créés. Enfin,

le bord à quai fera lui aussi l'objet d'un réaménagement paysager: l'opération consistera notamment à rattraper le différentiel de 1,20 m entre la rue de l'Université et le bord du bassin. En termes de calendrier, après le dépôt des différents permis de construire en avril dernier, le démarrage des travaux est prévu pour novembre prochain. La livraison de l'ensemble, elle, est espérée pour l'été 2011.

Et aussi...

Parallèlement à ce premier chantier, l'aménagement du quai d'Honneur et de la place de l'Yser sera également réalisé. Pour le quai d'Honneur, les études en cours visent à prolonger la promenade piétonne, à faire émerger un espace public susceptible d'accueillir des manifestations, ainsi qu'à proposer du stationnement supplémentaire. Transformée en véritable esplanade urbaine, la place de l'Yser quant à elle verra son statut réévalué. Particulièrement ambitieuse, cette reconquête du quai Freycinet 1 s'accompagnera d'autres opérations foncières visant à revaloriser la ZAC des Bassins. Rue Gustave Degans, la démolition de l'hôtel des ventes est arrêtée: une étude d'urbanisme travaille actuellement sur la possibilité d'accueillir des logements sociaux, des appartements adaptés aux personnes âgées, ainsi qu'un multi-accueil pour la petite enfance.

Dans un avenir proche, la zone nord de la



© Groupe Pichet

ZAC du Grand Large accueillera elle aussi de nouveaux équipements: le Centre européen de loisirs et d'accueil, vaste auberge de jeunesse du XXI^e siècle, dont les travaux devraient débuter en septembre prochain pour une durée de quatorze mois; le Fonds régional

d'art contemporain, dans les locaux de « la Cathédrale », dont le lauréat du concours d'architecte devrait être connu au mois de juillet. Un nouveau chantier d'envergure dont le démarrage est programmé à l'automne 2010. ♦

Infos mairie

Élections européennes Vote par procuration

Les services de police de la circonscription de Dunkerque mettent en place trois points d'accueil pour effectuer les demandes de procuration pour les élections européennes du 7 juin prochain. Ils sont situés:

- Pour le secteur Ouest, au commissariat de secteur de Grande-Synthe, rue de La Haye.
- Pour le secteur Centre, au commissariat central de Dunkerque, 60 quai des Hollandais.
- Pour le secteur Est, au commissariat de secteur de Rosendaël, 103 rue Paul Doumer.

Ces points d'accueil sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (permanence le samedi de 9 h à 12 h au commissariat central de Dunkerque).

Patrimoine

Le pont à Curé rénové



Entamé en début d'année, le chantier de rénovation du pont à Curé vient de s'achever à proximité de l'avenue de Petite-Synthe. L'ensemble de l'ouvrage a été sablé. Les piliers et les perrés ont été remis en état, tandis que les éléments détériorés de la structure métallique ont été renforcés avant la mise en peinture. Par ailleurs, la conduite de gaz a été enlevée et un filet de protection en maille d'inox a été disposé sur les deux côtés du pont. Historiquement, le pont à Curé permettait aux fidèles du hameau petit-synthois du Tornegat situé sur l'actuel territoire de Saint-Pol-sur-Mer de se rendre aux offices célèbres de l'autre côté du canal de Mardyck à l'église Saint-Nicolas. Construit une première fois au milieu du XIX^e siècle avec le concours des habitants, il sera reconstruit en 1892 pour cause de vétusté. Il continue de rendre service aux habitants des deux communes même si en 1977 le canal de Mardyck a été comblé pour laisser place à une voie rapide. ♦

Environnement

180 nouveaux arbres dans la ville



Le service des espaces verts de la Ville a procédé entre janvier et mars à une grande campagne de plantation d'arbres d'alignement dans les différents quartiers dunkerquois. Objectif : remplacer les espèces malades ou abîmées par des arbres mieux adaptés aux contraintes de la ville et du climat, tout en créant de nouveaux espaces de verdure. Entièrement réalisées par les services techniques en collaboration avec les jardiniers de quartier, ces plantations permettent ainsi de diversifier l'environnement général des rues et des boulevards. Marronniers, magnolias, érables argentés, mélèzes

du Japon, cerisiers d'automne et acacias font donc leur apparition cette année dans notre ville. Des nouvelles espèces qui sont parfois choisies avec les habitants : les riverains du quartier de l'Île Jeanty et ceux de la Tente Verte ont ainsi pu établir avec le service des espaces verts les essences qu'ils souhaitaient voir fleurir dans leur quartier. Notez enfin qu'une étude vient d'être commandée pour le recensement de tous les arbres d'alignement, ce qui permettra à la Ville de réaliser de façon précise un plan de gestion à long terme des arbres à Dunkerque. ◆

Infos mairie

Lecture publique

Horaires et modalités de prêt

La bibliothèque du centre-ville est ouverte les mardi et jeudi de 9h30 à 12h et de 13h à 18h, le mercredi de 9h30 à 18h, le vendredi de 13h à 18h et le samedi de 9h30 à 17h au 4 rue Benjamin Morel. Tél. 03 28 65 84 70.

Les bibliothèques de quartier accueillent pour leur part le public les mardi et mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 10h à 12h, le vendredi de 13h30

à 18h, ainsi que le samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Elles sont situées en Basse Ville (36 rue du Fort Louis, tél. 03 28 60 35 75), à Petite-Synthe (rue Franchet d'Espèrey, tél. 03 28 58 16 73), à Rosendaël (place de la Vallée des Roses, tél. 03 28 63 39 58) et à Malo-les-Bains (122, avenue de la Mer, tél. 03 28 69 4452).

Concernant les modalités de

prêt, il est possible d'emprunter gratuitement huit livres, quatre textes lus (sur CD audio ou cassette audio) et six revues pour une durée de trois semaines. Il est également possible d'emprunter quatre cédéroms, quatre DVD ou VHS et quatre disques compacts musicaux pour une durée de deux semaines moyennant une adhésion annuelle de 10€.

Port

Le projet stratégique est prêt

La loi du 4 juillet 2008 prévoyait que chaque grand port maritime devait établir un projet stratégique déterminant ses grandes orientations, les modalités de son action et le budget nécessaire à sa mise en œuvre. C'est chose faite à Dunkerque avec un projet stratégique qui est prêt à être transmis aux services de l'État. Il a été élaboré ces derniers mois en concertation avec le personnel de l'établissement portuaire, mais aussi en relation avec les professionnels portuaires, les grands clients et les partenaires institutionnels que sont l'État, la Région, la Communauté urbaine, la Ville...

Ce projet stratégique qui couvre la période 2009-2013 vise à la création d'emplois et de valeur ajoutée, tout en veillant à préserver l'environnement. Pour cela, il intègre un ambitieux programme d'investissements - 368 millions d'euros sur cinq ans ou à tout le moins 294 millions d'euros en cas de difficultés économiques - pour atteindre un trafic annuel oscillant entre 65 (hypothèse basse) et 70 millions de tonnes (hypothèse haute) en 2013, contre 57,7 millions de tonnes l'année dernière. Outre les travaux accompagnant l'implantation du terminal méthanier qui devrait être opérationnel en 2014, ces investissements portent également sur l'extension de trois terminaux pour les trafics de vrac, sur l'amélioration

des accès nautiques du port Ouest afin de l'adapter aux très grands minéraliers et porte-conteneurs ainsi que sur l'aménagement de zones logistiques que Dunkerque Port souhaite multiplier par trois. Ce plan prévoit aussi l'amélioration des routes et surtout des voies ferrées portuaires, notamment celles desservant les terminaux à pondéreux et les terminaux spécialisés dans les trafics d'acier. Le maintien en état du patrimoine portuaire (quais, écluses, réseaux...) tient également une place importante dans ce programme d'investissements.

Une politique commerciale offensive

Dunkerque Port projette également la construction d'une nouvelle darse au port Ouest - le bassin de la Baltique - qui permettrait l'aménagement de nouveaux terminaux. Parmi ceux-ci figure la réalisation d'un terminal de réception de grands navires minéraliers, dont les cargaisons seraient pour l'essentiel destinées à la sidérurgie locale. En marge de ces travaux, il s'agit pour Dunkerque Port de mener dès à présent une politique commerciale offensive en vue d'élargir sa zone de chalandise en marchandises diverses. Ces nouveaux clients, Dunkerque Port souhaite les trouver au Royaume-Uni, dans une partie de la Belgique,



Le développement du trafic conteneurs est une des priorités du port de Dunkerque.

l'Est de la France et l'Est parisien. C'est ainsi que la liaison de fret ferroviaire Dunkerque-Strasbourg devrait rouvrir en octobre prochain au rythme d'un aller-retour hebdomadaire. Enfin, le projet stratégique intègre un volet social afin de définir les mesures qui accompagneront le transfert de onze grues du port Est

aux entreprises de manutention et le détachement vers celles-ci des quarante-quatre agents de conduite. Les principes fondamentaux de ce volet social, qui fait actuellement l'objet de discussions visent à sécuriser l'avenir des salariés et à les respecter dans leurs évolutions professionnelles. ◆

Jeunesse

Le service civil volontaire pour les 18-25 ans



Seize jeunes Dunkerquois termineront le 28 juin leur service civil volontaire organisé par l'association Unis-Cité. Durant ce parcours de neuf mois, ils ont mené plusieurs projets à l'échelle de l'agglomération avec des associations et des structures publiques, sur les thèmes de la lutte contre les exclusions et discriminations, la création de liens sociaux et intergénérationnels, l'environnement et le développement durable. Ils ont ainsi travaillé avec une régie de quartier, des maisons de retraite, un foyer de travailleurs, les Papillons Blancs et le Centre pour l'environnement de Zuydcoote, tout en bénéficiant de formations citoyennes et de temps de préparation pour leur projet personnel. Si le service civil volontaire ne délivre pas de diplôme reconnu, il constitue une expérience enrichissante pour des jeunes qui hésitent sur leur avenir professionnel et peut

même susciter des vocations. Une nouvelle session débutera le 28 septembre. Plusieurs réunions d'information sont programmées dont deux à Dunkerque : les mercredi 17 juin à 17h30 à la maison de quartier de la Tente Verte, rue de Verdun à Rosendaël, et 8 juillet à 17h30 à la Maison du développement économique, rue des Chantiers de France. Les dossiers de candidature seront à retirer sur place. Le premier critère de recrutement est la motivation et une attention toute particulière est portée à la diversité des profils des candidats. Financé par l'État, la Région, le Département, la CUD et la Ville, le service civil volontaire est organisé sur la base de 35 heures hebdomadaires, avec une rémunération mensuelle de 600€.

Contact : Perrine Duquenne (06 62 10 79 65) ou Baptiste Cabaret (06 63 16 19 79). ◆